CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

<u>ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE</u>

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

<u>ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE</u>

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

<u>ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE</u>

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

<u>ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE</u>

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

<u>ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE</u>

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

<u>ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE</u>

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

<u>ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE</u>

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

<u>ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE</u>

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

<u>ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE</u>

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

<u>ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE</u>

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

<u>ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE</u>

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

<u>ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE</u>

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

<u>ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE</u>

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

<u>ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE</u>

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

<u>ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE</u>

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

<u>ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE</u>

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

<u>ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE</u>

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

<u>ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE</u>

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

<u>ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE</u>

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

<u>ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE</u>

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

<u>ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE</u>

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

<u>ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE</u>

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

<u>ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE</u>

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

<u>ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE</u>

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

<u>ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE</u>

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

<u>ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE</u>

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

<u>ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE</u>

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

<u>ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE</u>

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

<u>ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE</u>

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

<u>ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE</u>

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

<u>ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE</u>

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

<u>ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE</u>

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

<u>ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE</u>

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

<u>ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE</u>

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

<u>ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE</u>

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

<u>ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE</u>

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

<u>ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE</u>

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

<u>ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE</u>

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

<u>ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE</u>

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

<u>ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE</u>

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

<u>ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE</u>

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

<u>ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE</u>

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

<u>ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE</u>

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

<u>ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE</u>

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

<u>ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE</u>

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

<u>ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE</u>

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

<u>ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE</u>

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

<u>ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE</u>

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

<u>ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE</u>

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

<u>ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE</u>

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

<u>ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE</u>

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

<u>ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE</u>

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

<u>ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE</u>

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

<u>Secrétaire de Séance</u>: Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET 2023

La constitution de provisions comptables pour « les créances prises en charges depuis plus de 2 ans et non recouvrées à ce jour » étant une dépense obligatoire, les décisions modificatives suivantes, en dépenses de fonctionnement ont été approuvées par le conseil municipal :

Article – désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615232 - Entretien, réparations réseaux	2 000 €	
61524 - Entretien bois et forêts	1 000 €	
6226 - Honoraires	12 000 €	
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		15 000 €

DECLARATION D'UNE PROCEDURE SANS SUITE

En vue de la réalisation d'un musée au rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle, deux offres de maîtrise d'œuvre ont été présentées lors de la consultation publiée du 9 août au 11 septembre 2023. Il apparait que leur montant est très supérieur à l'estimatif prévisionnel. Depuis, une nouvelle réflexion est intervenue : traiter le bâtiment dans sa globalité.

Le conseil municipal déclare donc la procédure 'sans suite' au motif d'intérêt général pour des raisons techniques notamment pour recalibrer l'opération dans son ensemble, en y intégrant la totalité du bâtiment (rez-de-chaussée + niveau 1 logement). Une nouvelle procédure sera prochainement publiée sur la base d'une redéfinition du besoin et de fait, modification substantielle du dossier de consultation.

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR DE LA RESIDENCE

Suite à la nécessite de réparer et mettre en conformité l'ascenseur qui mène directement à la passerelle de la résidence du Val d'Ardèche, en panne depuis plus d'un an, le conseil approuve le devis de la société ORONA et autorise le Maire à solliciter auprès de la CCBA le solde de l'aide à l'investissement 2021-2023 alloué à la commune de Labégude soit 13 597.50 €.

DENOMINATION DE TROIS VOIES COMMUNALES



La commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC, à prévoir ce montant au budget principal 2024 et à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses e	en € HT	Recet	tes en €	
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL 30% 17 999.69		17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

AFFAIRES DIVERSES

- Convention 30 millions d'amis Stérilisation et identification des chats libres sauvages
 La fondation s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'indentification par puce
 électronique des chats libres à hauteur des montants maximums suivants : 100 € pour les femelles, 80
 € pour les mâles et exceptionnellement 120 € pour les femelles gestantes. L'autre moitié des frais sera
 à la charge de la mairie. L'ensemble des élus approuve la convention ; elle sera définie et proposée
 pour l'année 2024.
- Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants :
 - A hauteur de 50 % du montant HT :
 - ✓ Remplacement de 2 portes à la bibliothèque municipale 2 359.05 €
 - ✓ Installation d'une pompe à chaleur à l'école publique Simone Veil 21 752.15 €
 - ✓ Réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et création d'un passage piéton 5 972.85 €
 - ✓ Acquisition d'une mini-pelle/épareuse/remorque pour les services techniques 13 850 €
 - A hauteur de 20 % du montant HT :
 - ✓ Aménagement des trottoirs et de la traversée d'agglomération RD578c 50 191.75 €
- Au niveau du quartier du Malpas, les barrières de protections d'habitations actuelles ne conviennent plus. Il faut donc les remplacer : un devis de 18 000 € TTC a été obtenu et une aide financière auprès de la DIR a été sollicitée.

DATES A RETENIR

- Commémoration du 11 novembre à 11h30 avec un défilé en costumes d'époque entre la place des écoles et le cimetière, la présence des jeunes pompiers et de l'Harmonie. Des bleuets confectionnés par le conseil des jeunes seront distribués.
- 18/11/2023 Belote du CAC 19h30 à la salle des fêtes
- Du 08 au 10/12/2023 Labégude fête Noël (plus de précisions, prochainement, sur le site internet) 10/12/2023 Concert de Noël Jonathan GLEYSE à 17h à l'église

<u>ATELIERS BIEN-ETRE A LA RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE</u>